

Une garnison suisse aux confins du royaume de France : le fort Barraux

Si vous vous étiez promenés sous les remparts de ce fort au XVII^e siècle, certains accents des gardes en faction vous auraient sans doute été familiers. En effet, une garnison composée de soldats suisses (en majorité fribourgeois) a occupé les lieux dès 1603 et ce jusqu'en 1755, date de sa réformation. Le fort Barraux abritera en 1914-18 un camp de prisonniers allemands puis, durant la Seconde Guerre mondiale, y seront internés des Juifs, des résistants et divers trafiquants. Enfin en 1947, il sera transformé en dépôt de munitions jusqu'à sa désaffectation en 1985.

Un fort prestigieux

Le fort Barraux est situé à 40 km au nord de Grenoble dans la vallée du Grésivaudan. Adossé aux contreforts du massif de la Grande-Chartreuse, il domine la vallée de l'Isère. Sa construction fut confiée en 1597 à l'ingénieur piémontais Ercole Negro par le duc de Savoie Charles-Emmanuel I^{er} (1562-1630) qui souhaitait ainsi établir une place forte stratégique aux portes du royaume de France.

Dans le but de provoquer le duc de Lesdiguières François de Bonne (1543-1626), connétable de France et protestant, le duc de Savoie baptisa le nouvel ouvrage fort Saint Barthélémy ! Ce fut pour lui une bien mauvaise plaisanterie, en effet, car à peine terminé, le fort fut pris d'assaut par le connétable pour le compte du roi de France dans la nuit du 15 mars 1598 grâce à une ingénieuse supercherie.

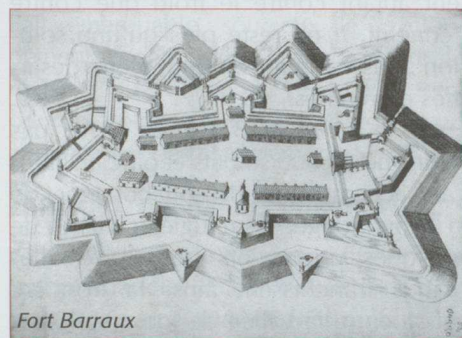
Les premiers Suisses

En l'an 1600, le roi Henri IV visita le fort Barraux et décida de faire garder ce poste avancé par des Fribourgeois, soldats catholiques parlant français et ayant mépris pour les Savoyards. Les

soldats suisses étaient régulièrement engagés par les rois de France depuis le XV^e siècle et plus particulièrement à partir de 1515, date à laquelle les cantons s'engagèrent à fournir plusieurs milliers d'hommes à leur puissant voisin français. La première mention de soldats suisses se trouve dans les registres de notaires de Barraux en 1603 et dans les registres paroissiaux dès 1612.

Des capitaines de renom

Le premier capitaine suisse à qui le roi de France confia la compagnie chargée de la garde du Fort était l'ancien avoyer de Fribourg : Jean de Lanthen-Heyd (1527-1609). C'était un personnage important de la vie politique et militaire du canton de Fribourg. L'historien Alain-Jacques Tornare, dans le *Dictionnaire historique de la Suisse*, nous rappelle que « *membre du parti français, il leva pour la France entre 1570 et 1587 trois régiments dans les cantons de Fribourg et Soleure. [...] il participa à la retraite de Meaux (1567) et se signala à Jarnac, à Moncontour (1569), en Guyenne, en Dauphiné, et au siège de la Rochelle (1573). Destitué en 1591 de sa dignité d'avoyer pour avoir illégalement levé des troupes pour*



Fort Barraux

servir le roi Henri IV, il se réfugia en France et prit part à la prise de Paris par Henri IV (03.1594). Il fut toutefois réhabilité le 25.06.1597 et redevint conseiller ». Cependant, d'après les recherches du comte Yves du Parc, il apparaît que ce grand meneur d'hommes ne mit jamais les pieds à Barraux. Il se contenta de confier le commandement effectif de la compagnie à son fils naturel Ulman Heyd ! Ce dernier fut donc à la tête des gardes suisses à Barraux jusqu'en 1630, date à laquelle il décéda, terrassé comme bon nombre de ses hommes par une épidémie de peste qui ravagea à cette époque la contrée.

Il fut remplacé par Antoine de Reynold, ancien bailli d'Orbe-Echallens. Ce dernier était entré au service de France en 1621 et commanda la compagnie franche de Barraux jusqu'à sa mort en 1638. Reconnaisant, Louis XIV octroya en 1647, par lettres patentes, à la famille de Reynold le droit de porter dans leurs armes deux fleurs de lys d'or. En 1674, une nouvelle compagnie d'infanterie,

composée de 50 hommes fut créée au profit de son fils aîné. Elle séjournera 81 ans au Fort Barraux et ne sortit jamais de la famille dont elle porta le nom jusqu'à son licenciement par Louis XV le 1^{er} janvier 1755.

De nombreux descendants

La présence de ces soldats confédérés dans la paroisse de Barraux durant de nombreuses années a favorisé l'établissement de leurs familles et engendré ainsi une postérité fort nombreuse dans cette région du Dauphiné.

Les familles Bugget, de Jaun (FR) dont le nom se vit francisé en Bouquet à l'instar des Buchs qui devinrent des Boux, d'autres familles comme les Paradis, les Jordan, les Beaud (Baud, Beau), les Tercier (devenus Tercy), les Roux, les Pittet (Petet, Petit, Peter) firent souche à Barraux et comptent certainement aujourd'hui plusieurs centaines de descendants.

Parmi ces derniers, nous trouvons quelques personnalités au parcours intéressant et en particulier :

– Jean-Baptiste Bouquet, né le 20 août 1792 à Barraux, fils d'un tailleur d'habits lui-même fils d'un caporal de la compagnie de Reynold. Soldat au 52^e de ligne de 1812 à 1814, il fut décoré de la médaille de Sainte-Hélène.

– Gonzague de Reynold (1880-1970), écrivain et historien suisse de renom, descendant en ligne directe d'Antoine de Reynold, auteur de la branche dite « du Gayet et de Cressier ».

– André Remacle († 1995), écrivain communiste avec qui Aragon correspondit en 1954 et auteur de *La Calanque de Maldormé ou Le Temps de vivre*, livre qui fut adapté pour le cinéma en 1968 par Bernard Paul. Cet homme de lettres marseillais descendait de Sixte de Villard, écuyer au fort Barraux et issu d'une très ancienne famille de Châtel-St-Denis (FR).

Des soldats protestants ?

Lorsque l'on parcourt les registres de la paroisse, on découvre certains actes d'abjuration. Ainsi, des soldats vaudois du fort Barraux abjurèrent le protestantisme entre 1705 et 1708 : Jean-Pierre Jacquier, de Vufflens-le-Châtel, bailliage de Morges, Daniel Anselme, de l'Isle,

Jean Chatellain, de Morges, Jean-François Decombaz, de Lausanne, tous soldats dans la compagnie de M. de Reynold.

L'abjuration était une cérémonie par laquelle une personne abandonnait par un acte solennel une religion, L'abjuration la plus célèbre étant celle du roi Henri IV le 25 juillet 1593 en la basilique de Saint-Denis. À la suite de cette conversion, celui-ci conserva néanmoins le soutien des protestants auxquels il garantissait « l'application de l'édit de 1577, avec le culte autorisé partout, y compris à la Cour et dans les camps militaires ». Il devait aller plus loin encore en 1598 avec l'édit de Nantes qui reconnaissait la liberté de culte aux protestants dans tout le royaume de France.

Fut consigné dans ces mêmes registres le cas du baptême d'un enfant en 1733 dont le père était « soldat calviniste dans le quart de compagnie de Reynold » et le parrain soldat catholique dans la même compagnie !

Quelques pages plus loin, on apprend aussi que Joseph Junod, de Sainte-Croix (alors territoire bernois), sergent dans la compagnie franche suisse de Reynold renonça à la religion de Luther et se convertit au catholicisme le 15 mars 1753 sur son lit de mort à l'âge de 74 ans !

La présence de ces soldats réformés au sein de troupes catholiques au service de la fille aînée de l'Église a été notamment évoquée par Paul de Vallière en 1940 : « Les troupes suisses tenaient beaucoup à leurs privilèges et tout particulièrement à la liberté de conscience. La plus grande concession de la couronne fut la franchise de culte accordée aux soldats des cantons protestants » puis développée un demi-siècle plus tard par le docteur A.-J. Tornare lors du colloque sur « Les gardes suisses et leurs familles » qui s'était tenu en 1988 à Rueil-Malmaison.

Un petit bout de Suisse

Le fort Barraux était un petit bout de Suisse à lui tout seul : une communauté de soldats venus des quatre coins de la Confédération, parlant différentes langues et ayant plusieurs confessions religieuses y était réunie et y vivait au rythme de la vie de garnison.

Ils ont contribué à maintenir la paix dans ces confins du royaume de France durant plus d'un siècle et demi et, de nos jours, leurs lointains descendants passent au pied de la colline souvent sans connaître le passé soldatesque et l'origine helvétique de leurs aïeux.

JEAN-CLAUDE ROMANENS
GÉNÉALOGISTE

www.genealogiesuisse.com

Bibliographie

– *Fort Barraux – 4 siècles d'histoires* par F. Lesbros / Imprimerie Isère-Savoie.

– *La garnison fribourgeoise du fort de Barraux* par le comte Yves du Parc-Lochmaria, extrait des *Annales fribourgeoises* 1940 / Fribourg, Imprimerie Fragnière Frères.

– « Une épidémie à Barraux en 1736 » dans *Petite Revue dauphinoise*, 4^e année, 1889-1892, pp. 136-137 (ADI cote 8°366-4).

– « Notice sur Barraux », *Album de Dauphiné*, tome 4 (1839), pp. 133-138.

– *Répertoire généalogique des familles suisses installées au fort de Barraux* par Jean-Claude Romanens, 2001.

– *Relevé des baptêmes, mariages et sépultures pour Barraux et Fort de Barraux de 1697 à 1792* par Cécile Vion-Dury (ADI cote 2 J 1318).

– « L'exercice de la religion protestante parmi les troupes suisses dans la France d'Ancien Régime » par Alain-Jacques Tornare. Colloque de Chantilly, 27-29 novembre 1986 : « Pratiques religieuses mentalités et spiritualités dans l'Europe révolutionnaire, (1770-1820) ». Les actes ont paru en novembre 1988, sous la direction de Bernard Plongeron, aux Editions Brepols, Turnhout, pp. 140-156.

– « L'exercice de la religion protestante chez les gardes suisses du roi de France » par Alain-Jacques Tornare. Colloque de Rueil-Malmaison, 30 septembre et 1^{er} octobre 1988 : « Les Gardes-Suisses et leurs familles aux XVII^e et XVIII^e siècles en région parisienne ». Les actes ont été édités en mars 1989 par la Société historique de Rueil-Malmaison, pp. 154-159.

– *Honneur et Fidélité* par Paul de Vallière, Lausanne, 1940.

– *Généalogie de Lanthen* par Benoît de Diesbach <http://www.diesbach.com/sghcf/lanthen.html>.

– *Dictionnaire historique et biographique de la Suisse*, tome V, pp. 461-463, Attinger, Neuchâtel, 1917.